

8 RÉGION

LE LOCLE Gros projet immobilier de 20 + 36 appartements en entrée de ville.

Premier building depuis longtemps

ROBERT NUSSBAUM

«En PPE à La Chaux-de-Fonds, il n'y a plus grand-chose de neuf. J'entends de pratique et de centré. Dans les premiers immeubles du quartier Le Corbusier, tout est vendu. Le jour où le projet de l'ancienne Coop-City verra le jour, il devrait avoir un sacré succès!»

Le patron de l'agence immobilière Hypoimmo David Lienhard jette un œil averti sur ce pan du bâtiment chaux-de-fonnier, qui marche bien. Et pour cause. L'ancien «Meuqueux» venu s'installer au Locle avec son bureau promet le plus gros chantier d'habitation de la Mère-Commune depuis près de 40 ans, dit-il. Vingt appartements maintenant et 36 en projet. Où? A l'entrée est de la ville, à flanc de colline versant nord. D'où son nom: les Coteaux-du-Verger.

350 000 à 560 000 francs pour 96 à 136 mètres carrés. Cher pour Le Locle? Pour justifier le prix, qu'il trouve plus que correct, David Lienhard avance la typologie en pente du lieu avec un lourd surcoût, la qualité architecturale comme celle des matériaux.

Trente centimètres d'isolation

«C'est un projet d'architecte. Le bureau Evard & Fahrny, à La Chaux-de-Fonds, l'a conçu de manière très contemporaine, durable et soignée», relève le promoteur, qui est aussi le seul conseiller général vert-libéral. Sans être labélisé, le «Verger A», le premier bâtiment, aura 56m² de panneaux solaires, une épaisse isolation périphérique (30 cm) et triple vitrage pour les fenêtres. Sans compter le coup de soleil direct (sauf cette année...) du lever au début de soirée.

Mais d'où sort ce projet? David Lienhard remonte d'abord le temps pour remarquer qu'avant d'être un quartier de la ville, le coteau était son verger. Plus tard, une des sociétés tombées dans le giron du Swatch Group avait construit à cette entrée de ville la tour de la rue Auguste-Lambelet (un révolutionnaire loclois de 1848). Il devait y avoir trois tours, mais la crise des années 70 a frappé. Tout près de nous, c'est la société vaudoise d'investisseurs TFI Trident SA qui a racheté le terrain de 9000 mètres carrés.

Investissements bienvenus

David Lienhard, qui avait déjà travaillé avec ces développeurs pour le projet chaux-de-fonnier «La Californie» du côté des Forges (notre édition du 16 mars 2011), a joué en l'occurrence le rôle de rabatteur.

Apparemment, tout le monde



Gros projet de construction au Verger, à l'entrée est du Locle. Le premier bloc est en construction derrière à côté de la tour Auguste-Lambelet. Devant, en incrustation, les quatre unités attendues pour 2018-2019. LD-HYPOIMMO

s'en félicite. «Ces investissements sont particulièrement bienvenus, en permettant une création importante en termes de logements», réagit le conseiller communal chargé de l'urbanisme Cédric Dupraz. Le plus gros chantier d'habitat depuis quarante ans? Un des plus gros, nuance à peine le conseiller communal. Il note que ce projet a nécessité une modification du plan de zone, en terme de densification et d'utilisation au sol. Mais le projet respecte la linéarité du bâti. Aux yeux du responsable politique, «ces lotissements seront particulièrement recherchés». Et il y voit une preuve de dynamisme. Da-

vid Lienhard renvoie l'ascenseur en quelque sorte: «Architectes et ingénieur qui ont travaillé sur le projet nous l'ont dit: c'est du bonheur de travailler avec cette commune».

«Les investisseurs sont sûrs d'eux»

Et la deuxième étape du «Verger B», de 36 appartements? En 2018-2019, tout est déjà dessiné en quatre unités de neuf appartements, avance David Lienhard. On ne sait pas encore si ce sera de la PPE ou de la location. «Mais les investisseurs sont sûrs d'eux. Un énorme parking souterrain a déjà été préparé, on ne peut en res-

ter là», explique le Loclois. Et il ne pense pas se planter. Devant les coteaux, des transports pu-

blics, un resto, des garages et des entreprises, école, crèche, shops et Aldi... ●

«MAGNIFIQUE, SAUF QUE C'EST AU LOCLE»

Pour les quatorze appartements vendus dans le premier immeuble du Verger, il n'y a que deux acheteurs chaux-de-fonniers. «Je suis surpris que quand on présente un beau projet aux Chaux-de-Fonniers, ils nous disent que c'est magnifique, sauf que c'est au Locle!», rapporte David Lienhard, qui accessoirement ne voit pas une fusion communale avant longtemps avec cet état d'esprit. En bon vendeur, il note que le Verger du Locle, juste au début des bouchons de la traversée du Locle aux heures de pointe, n'est vraiment pas loin de l'entrée de La Chaux-de-Fonds. Selon David Lienhard, l'âge moyen des acheteurs au Verger tourne autour de 40 à 45 ans. Il y a quatre familles, les autres sont des couples ou personnes seules. Pas mal de clients avaient une maison individuelle et se recentrent dans un bel appartement, le gazon à tondre en moins. «Et une dame vient du Bas», n'est pas peu fier de signaler le promoteur. ●

«Architectes et ingénieur nous l'ont dit: c'est du bonheur de travailler avec cette commune.»

DAVID LIENHARD
PATRON D'HYPOIMMO

«La première étape est pratiquement terminée: les premiers acquéreurs entrent en août», note le promoteur. Des vingt appartements, quatorze sont vendus, et il y a des intéressés pour les six autres, précise-t-il. Les prix? De

LA CHAUX-DE-FONDS Résultats du concours de Plonk & Replonk dévoilés.

Le baptême des onze nains de jardin

Ils ne sont pas sept mais onze, les nains - de jardin - signés Plonk et Replonk, pris dans leur bloc de béton, qui montent une garde rapprochée autour du giratoire quasi patatoïde de la Grande Fontaine, à La Chaux-de-Fonds. C'est de là qu'ils régulent moyennement bien depuis le 4 juin les bouchons du matin, du midi et du soir et plus sûrement l'exposition au centre-ville et aux Abattoirs que consacre Vivre La Chaux-de-Fonds aux éditeurs locaux bien décalés.

Pour faire parler de l'expo, Vivre La Chaux-de-Fonds (VLCdF) et les Plonk ont imaginé un concours pour donner un nom aux



nopod, Fondy (de La Chaux-de-Fonds), Mieleux, Englouti (dans le béton), Nain Perturbable et Naine Uphare. «Il y a eu pas mal de propositions sous forme de jeux de mots, et nous avons retenu ce couple», explique Léonard Reichen à propos des deux derniers.

VLCdF décline toute responsabilité pour ceux qui traversent le giratoire pour aller rendre hommage à ces nains aujourd'hui baptisés. On peut d'ailleurs les voir tout à loisir lorsque l'on est pris dans les bouchons.

A noter que ces dangereux nains sont enchaînés entre eux, pas tant à cause de leur valeur (quoique qu'ils valent leur poids, - cinq ki-

POLITIQUE

Le NPL n'est pas soluble...

Lundi soir, le Nouveau Parti libéral aurait dû prononcer sa dissolution. C'est ce que nous avait dit dimanche son fondateur Frédéric Hainard, admettant être l'auteur de l'un des recours contre les résultats des dernières élections (notre édition de lundi). Le NPL s'est-il effectivement dissous? «Je ne vous répondrai rien. D'ailleurs je ne suis plus le président» répond celui qui était à la tête du petit parti essentiellement chaux-de-fonnier, Daniel Bühler. Pour le reste, il nous a renvoyé au vice-président Marc-André Oltramare (dit Mao).

«Cela m'énerve quand on parle de dissolution. On ne dissout pas un parti comme ça. Il n'y a de toute façon aucune raison de se précipi-

crocher un. Nous allons continuer de servir les citoyens en faisant ressortir les problèmes flagrants de gestion de cette ville», prévient l'ex-élu. «On est en veille, mais nous resterons comme une épée de Damoclès sur la vie politique chaux-de-fonnière», conclut-il.

Qu'en dit Frédéric Hainard? «Contrairement à Mao, j'étais pour la dissolution comme la majorité de la dizaine de membres présents, mais j'ai tout de même fait remarquer que si l'on dissolvait l'association NPL, on perdrait l'appellation Nouveau Parti libéral, contre laquelle avait recouru en son temps le PLR, sans succès...», explique l'avocat qui a perdu le second siège du NPL. «On ne dissous